

Marie-Hélène LOPEZ JOLLIVET

Conseillère générale des Yvelines

Maire de Vernouillet

ADIV

M.Cullin

10, allée des chevreuils

78480 Verneuil-sur-Seine

Monsieur le président,

Je tiens à vous remercier pour la qualité de notre entretien et à vous encourager dans vos démarches en direction de la prise en compte de la protection de l'environnement à l'échelle de la Seine-Aval. Comme nous l'avons évoqué, il me semble qu'il s'agit là d'un vaste chantier sur lequel nous aurons besoin de toutes les énergies.

En ce qui concerne le pacte local pour l'écologie et le développement durable que vous m'avez soumis, j'ai le plaisir de vous communiquer les éléments de ma réponse.

1°/ La voie de contournement de Verneuil-Vernouillet

Nous attendons les résultats de la procédure en appel qui devraient être connus en 2008.

Dans le cas où le Préfet serait conforté dans sa Déclaration d'Utilité Publique et que le projet se réalise, je propose :

- **De garantir le caractère exclusivement local de cette nouvelle voie en la conservant à 2 fois une voie.**
- De réduire les emprises foncières sur le parcours pour mieux tenir compte du calibrage de la voie, notamment dans la traversée du Bois.
- D'agir auprès du Département pour obtenir une meilleure protection des habitations riveraines, réduire la taille des bassins de rétention et améliorer leur intégration paysagère.
- De veiller personnellement à la protection du biotope déplacé en étudiant avec le Conseil Général des solutions alternatives à son déplacement.
- D'interdire tout raccordement dans le Bois de Verneuil vers Bécheville.
- De m'opposer à tout raccordement de cette nouvelle route avec d'autres voies notamment pour le contournement des Mureaux par Chapet, y compris après la réalisation du C13-F13.
- D'aménager dans le Bois, en liaison avec l'Agence des Espaces Verts, des chemins de promenade pédestre et cyclable ainsi qu'un parcours de santé. Le Bois de Verneuil,

celui de Vernouillet ainsi que la forêt de l'Hautil, feront partie intégrante du projet de promenade écologique autour du canton que je propose pour la prochaine mandature.

- De lancer les études pour réaliser une entrée de l'autoroute A13 à Orgeval (emprise près d' « Habitat ») ce qui limite la traversée de Chapet par nos résidents.

2°/ Préservation de notre environnement

- Après avoir classé la zone agricole de Vernouillet en ZAP, je soutiendrai son extension sur Verneuil, ce qui garantira la pérennisation des espaces naturels.

3°/ Protection des nappes d'eau, des rivières et de la Seine

Sa protection et son développement ont probablement été le cœur de mon action durant 7 ans.

- Minoritaire au sein du conseil d'administration, j'ai du batailler pour empêcher l'installation de grillages aussi inutiles qu'inesthétiques autour de l'étang du Gallardon. J'ai obtenu du président finalement l'abandon du projet.
- J'ai aussi lutté pour obtenir une étude simplifiée des risques afin de déterminer les conséquences de la décision prise par la Majorité du conseil pour autoriser le déversement de boues de dragage de la Seine dans l'étang au bout du Rouillard.
- Très sensible à la protection de la zone de captage de l'eau potable sur l'étang du Gallardon, j'ai, au cours de mon mandat, mené une action forte auprès du syndicat mixte afin qu'il mette fin aux dépôts de remblais dans les étangs. Avec mes collègues conseillers régionaux, nous avons obtenu l'arrêt du plan de remblaiement y compris au moyen de recours administratifs.
- Notre action déterminée, renforcée depuis mon élection à la mairie de Vernouillet a permis d'obtenir une étude sur la faune et la flore autour du Gallardon. La Région est favorable à la création de **la Maison de la Nature**. Cette Maison servira de base de départ aux promenades de découverte de nos étangs et des berges. Elle sera construite en respectant les dernières normes environnementales.

4°/ Protection de notre climat

Consciente des défis environnementaux qui se présentent à nous :

- La commune de Vernouillet construira avant 2010 une nouvelle école et une école de musique. Ces équipements publics seront innovants en matière énergétique : ils seront chauffés avec de la biomasse. Nous étudions les moyens d'alimenter ces chaudières par la production locale.

- Nous venons de lancer la création d'un éco-quartier sur le haut de la ville. Celui-ci sera construit avec les meilleures normes environnementales (Habitat et Environnement). Il offrira de plus un panel de logements diversifiés.

5°/ Favoriser une nouvelle démarche de développement cohérente

Il faut garantir un développement équilibré et raisonnable de notre canton pour conserver la qualité de vie de ses habitants. Il faut lutter contre les nuisances de toutes sortes et développer les services de proximité.

- Limiter et contrôler le survol des habitations par les petits avions de l'aéroclub de Verneuil-Les Mureaux. Refuser l'augmentation du trafic qui est prévue par ces deux Municipalités.
- Proposer des navettes de transports doux entre les édifices publics, les gares et les commerces: vélos, voiturettes électriques etc.
- Réaliser en intercommunalité, une crèche près de la gare de Vernouillet-Verneuil à la place de l'actuel poste de police, par exemple.
- Développer des actions culturelles d'envergure sur nos trois communes pour tous les âges.

6°/ Tendre à une nouvelle gouvernance

- La commune de Vernouillet s'est engagée dans une démarche globale en commençant par élaborer un agenda 21. Ce principe a été voté au Conseil Municipal de décembre 2007.
- J'ai proposé à l'ADIV d'être un partenaire actif et vigilant du développement de l'OIN et notamment d'être associée aux projets concernant la pérennisation de l'agriculture périurbaine.
- Une adjointe au Maire sera spécialement chargée de mettre en œuvre les actions qui concernent le Développement Durable.

Convaincue de la nécessité d'agir localement pour préserver notre environnement, je vous réitère mon attachement à travailler en partenariat avec les associations qui militent dans le même sens.

Très cordialement,

Marie-Hélène LOPEZ JOLLIVET